

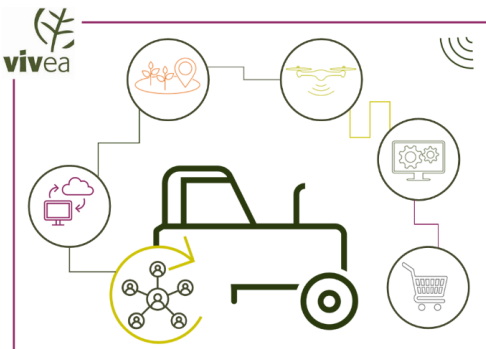
vive'actu

Délégation sud

Délégation Sud
N°25 • Décembre 2021



• REPORT DE LA JOURNEE AU MOIS DE MARS



AGRICULTURE NUMERIQUE

*Quelles perspectives
pour les agriculteurs ?*

En raison de la situation sanitaire, la date initiale du 1er février a été reportée.

Vous recevrez le programme et l'invitation en début d'année.

Nouveaux AOS Communication positive



Lors de la définition des PDFT 2021 – 2026 (*Plans de Développement de la Formation sur les Territoires*), les élus des 8 comités de la Délégation Sud ont réaffirmé leur volonté de prioriser l'offre de formation visant la « communication positive ».

Afin d'actualiser les Appels d'Offres existants de Nouvelle-Aquitaine, d'Occitanie et de La Réunion nous avons conduit un travail d'évaluation au printemps 2021.

Nous avons analysé qualitativement et quantitativement les formations réalisées, interrogé les responsables des Organismes de formation et leurs intervenants experts pour recueillir des pistes de progrès envisageables. Cette évaluation a permis une « refonte » et a donné lieu aux nouveaux Appels d'Offres « communication positive » que nous vous invitons à télécharger sur nos pages régionales.

Ces nouveaux cahiers des charges, plus simples, plus « directs », font référence à 2 objectifs obligatoires :

- ◇ comprendre son environnement pour prendre en compte les attentes de ses interlocuteur,
- ◇ adopter une posture d'écoute et de dialogue

et à 3 objectifs optionnels :

- ◇ adapter sa communication afin d'améliorer ses relations,
- ◇ savoir élaborer un argumentaire personnel adapté,
- ◇ professionnaliser sa prise de parole dans les médias et sur les réseaux sociaux.

Prenez contact avec le conseiller – conseillère de votre territoire.

Vous pouvez aussi utiliser la **vidéo ci-dessous**, de **témoignages des stagiaires** pour la promotion de vos actions

[les stagiaires en parlent](#)



Aquitaine | Limousin | Poitou-Charentes | Languedoc-Roussillon | Midi-Pyrénées | La Réunion | Mayotte



Libérez votre créativité pédagogique sur des sujets d'actualités



VIVEA organise des réunions sur chaque territoire

Notez la date qui vous concerne



- SAINT GAUDENS : 17 février
- BAZAS : 8 mars
- CAUSSADE : 10 mars
- LIMOGES : 17 mars
- NIORT : 24 mars
- PEZENAS : 21 avril



Formations pour les filières animales



Pour toutes les filières : Cahier des charges « Formations labellisées Bien être animal »

D'après le décret du 18/12/2020 un référent Bien être animal devra être identifié dans chaque élevage (toutes filières). Un cahier des charges co-construit par VIVEA et OCAPIAT en relation avec le Ministère et les filières permet la labellisation de formations répondant à ces obligations réglementaires pour former ce référent. Ces formations sont obligatoires au 1/1/2022 pour les filières porc et volailles.

L'objectif est de labelliser des formations existantes en lien avec la santé et le bien être des animaux qui devront être complétées par un module distanciel de 2h sur les fondamentaux du bien être animal. Ces formations seront labellisées pour toutes les filières d'élevage.

[Lien vers CDC bien être animal](#)

Pour la filière bovins : Prévention de la tuberculose et Biosécurité

Dans le cadre du plan de relance, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation souhaite mettre en place un programme national de formations avec la mise en place de 2 cahiers des charges :

- ◇ « Prévenir la tuberculose en élevage bovin »
- ◇ « Biosécurité dans les élevages bovins »

Les cahiers des charges sont accessibles sur notre site : [Appels d'offres et cahiers des charges – VIVEA](#)

Ces formations font l'objet d'un cofinancement par le Ministère de l'agriculture

Financé par



3 Webinaires de la délégation sud pour se préparer à 2022

La Délégation Sud a organisé fin octobre et début novembre, 3 webinaires pour présenter les changements dans le fonctionnement de VIVEA pour l'Appel d'offre permanent 2022.

Plus de 300 prestataires de formation ont participé à l'une de ces conférences. 3 points ont été abordés :

- ✦ le zéro papier avec la digitalisation des dossiers de réalisation
- ✦ un nouveau calendrier d'instruction
- ✦ une nouvelle trame des demandes de financement.

Ces webinaires ont permis de répondre au mieux aux questions des organismes de formation et certains points ont pu être repris lors de réunions en présentiel organisées par la suite sur les territoires. Ces réunions ont permis aux organismes de formation de se préparer pour les premiers dépôts de demandes de financement du 2 décembre.



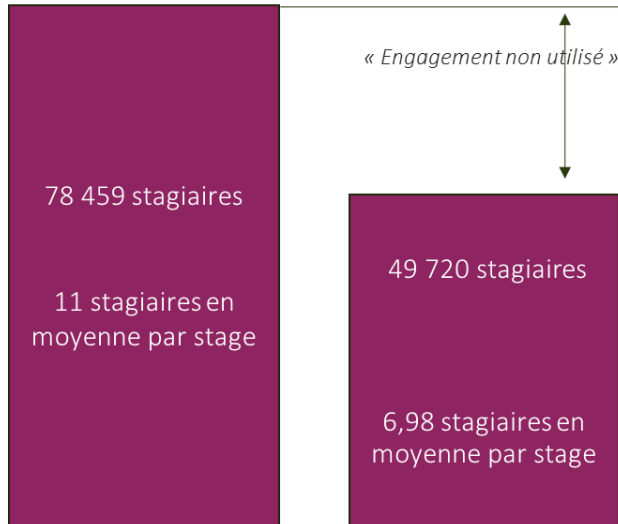


Attention au nombre de stagiaires



En 2021

Engagement financier de VIVEA
(hors demandes individuelles, sur
dossiers transmis)



En 2022

Il est important de bien estimer le nombre de stagiaires pour lequel vous demandez un financement

VIVEA se réserve le droit de vous demander de réduire le nombre de stagiaires dans vos demandes si l'écart entre votre moyenne stagiaire Réalisé/Prévisionnel s'avérait trop importante (sauf à justifier d'un groupe déjà constitué – liste à fournir)



La FRCUMA de Nouvelle-Aquitaine booste sa créativité pédagogique



Le 9 décembre dernier, à Artigues-près-Bordeaux, les conseillers VIVEA ont proposé aux formateurs de la FRCuma de Nouvelle-Aquitaine, de concevoir des parcours de formation en s'amusant.

A l'aide du Learn Fiction, jeu pédagogique co- construit par VIVEA et d-sides, des fiches missions ont été données à 3 équipes pour s'affronter au cours de deux parties. Des cartes ressources, activités et des modules présentiel et distanciel permettent de créer une formation tout en découvrant de nouvelles modalités

pédagogiques et de concevoir des parcours variés.

Ce jeu qui a reçu un franc succès auprès des animateurs des Cuma sera proposé, en 2022, à l'occasion de différentes réunions animées par les conseillers VIVEA de la Délégation Sud. En attendant et pour en savoir plus, les adhérents de ForMiDable, ont la possibilité de voir en replay le webinaire du 28 juin 2021 consacré au Learn Fiction.



VIVEA fermera pendant la période des fêtes
du 27.12 au 2.01



Délégation Sud
Innopolis B - 414, rue de la découverte
31670 LABEGE
contactsud@vivea.fr
Tél. 05 61 00 31 90 - Fax 05 61 00 31 91

Responsable de la publication : Véronique LAPORTE
Responsable de la rédaction : Véronique LAPORTE
Réalisation de la maquette : Nathalie COURTADE